

COMMUNE de MOULINS EN BESSIN

à rappeler dans toute correspondance

DOSSIER : N° DP 014 406 23 U0012

Déposé le : 20/04/2023 et complété le 20/04/2023

Avis de dépôt affiché en mairie le : 28/04/2023

Demandeur : Monsieur TRIGUEL David

Nature des travaux : Pose d'un abri de jardin

**Sur un terrain sis à : 8 RUE DES COLOMBES
(COULOMBS) à MOULINS EN BESSIN (14480)**

Références cadastrales : 406 186 ZE 58

Monsieur TRIGUEL David

8 , rue des Colombes

14480 MOULINS EN BESSIN (anciennement
COULOMBS)

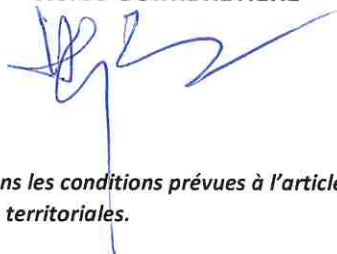
**OBJET : CERTIFICAT TACITE DE DECISION DE NON OPPOSITION A UNE DECLARATION PREALABLE
DELIVRE PAR L'ADJOINT AU MAIRE au nom de la commune**

L'Adjoint au Maire au nom de la commune certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de Monsieur TRIGUEL David enregistrée sous le numéro DP 014 406 23 U0012 pour le projet ci-dessus référencé depuis le 20/05/2023.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

A MOULINS EN BESSIN, le 26/05/2023

**L'Adjoint au Maire,
Hervé GUIMBRETIERE**



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.

INFORMATIONS A LIRE ATTENTIVEMENT

-DROITS DES TIERS : L'autorisation de réaliser des travaux est toujours acquise **sans préjudice du droit des tiers** (notamment obligations contractuelles ; servitudes de droit privé telles que les servitudes de vue, d'enselement, de mitoyenneté ou de passage ; règles contractuelles figurant au cahier des charges du lotissement ...) qu'il appartient au destinataire de l'autorisation de respecter.